



Kannad ar Brederouriezh Drouizel  
cahier de sarpence druidique

MEMETON

Nevez Heaf an dCXXVIII A:L:  
Solstice d'ffiver  
décembre 2001 e.v.

Niverenn 4  
Número 4  
le n° 26 F  
Priz: 4€

ΚΑΘ: Nemeton, cahier de sapience druidique

## S O O Λ I R E du n° 4 (nouvelle série) et 22e parution de Κ Α Θ

- p. 3 : La voix du Gudaer, par le Ri:Drevon:Gudaer. an:Habask.
- p. 6 : Réaction au dossier d'Actualité des religions sur "La Religion des Celtes", par le Drev:Awenad: Neved,
- p. 8 : Renaissance de la Tradition Druidique, par Neved,
- p. 10 : Iconographie : la Déesse Epona sur sa jument, bas-relief gallo-romain,
- p. 11 : A-ZIVOUT AR YEZH LIDEL, gant An Neved, Drev:Awenad:
- p. 12 : Légitimité de la Kredenn Geltiek, par le Drev:Awenad: Neved,
- p. 20 : Kantos : Kelc'h studi, tribune libre,
- p. 21 : Nos membres publient : *Le Monde blanc des Celtes*, par Keraled,
- p. 22 : mises à jour de la 4<sup>e</sup> édition de l'ouvrage *Les Druides : les sociétés initiatiques celtiques contemporaines*, par Michel Raoult.



"Triade de génies domestiques", II-III siècles après J.-C. Découverte à Pithiviers (45).

p. 2 ΚΑΘ n° 4 n.s.

(22<sup>e</sup> publication du ΚΑΘ de la Kredenn:Geltiek.)

/i/ KREDENN:GELTIEK:  
CORSEZ:TAD:DONN:  
HENVREADEURIEZH:TAD:ANI:DERV:  
LA VOIX DU CUOLER

Nous changeons de format mais notre ΚΑΘ continue !

Dans l'éditorial du ΚΑΘ n° 2 (nouvelle série) nous avons mentionné la nécessaire distinction entre celtisme et druidisme. Nous sommes, évidemment, dans le celtisme, mais notre préoccupation principale est bien le *druidisme*. Tout ce qui est celtique n'est pas nécessairement druidique. Prenons par exemple l'Eglise dite "Celtique" dans laquelle nous avons certains amis et nous savons tout ce qu'elle a pu véhiculer dans l'Antiquité. Elle n'est évidemment pas une structure *druidique* et nous n'avons pas, ni eux ni nous, à chercher à nous influencer, mais plutôt à nous respecter réciproquement.

Ne faisons pas l'amalgame entre *celtisme* et *druidisme*. S'il y avait encore à présent des gens à se revendiquer "druides" et "chrétiens" à la fois, nous ne pourrions que constater qu'ils seraient tombés dans le piège d'une regrettable contradiction, se trompant ou étant trompés. Reconnaissons cependant qu'historiquement il y eut, dans des circonstances extrêmes, une certaine adhésion de surface de certains druides à cette idéologie antinomique, adhésion forcée ou consentie dans le but secret de sauvegarder ce qu'il était encore possible de sauver, mais la volonté d'hégémonie et de récupération chrétienne était bien là. Ce fut donc une forme de génocide culturel et culturel que cette évangélisation des Celtes par les missionnaires chrétiens. Ceux-ci affirmèrent très vite leur volonté d'éradication systématique de toutes traces de notre antique tradition druidique et imposèrent une acculturation à des données moyen-orientales exogènes en contradiction avec nos propres données de la tradition des druides.

Ne pouvant réaliser ni aussi rapidement, ni aussi facilement qu'ils le croyaient une totale éradication de nos traditions immémoriales, malgré conciles et synodes ordonnant une destruction planifiée des dolmens et menhirs (encore récemment certains extrémistes monothéistes détruisaient des statues religieuses inscrites au "patrimoine de l'humanité"). Néanmoins l'imprégnation "pâenne" antérieure était si forte que les missionnaires chrétiens se résolurent à christianiser ce >

ΚΑΘ n° 4 n.s.

(22<sup>e</sup> publication du ΚΑΘ de la Kredenn:Geltiek.)

p. 3

qu'ils ne pouvaient supprimer. C'est ainsi qu'ils christianisèrent notre Grande Mère la Déesse Dana, la Grande Mère des Tud Donn, nos ancêtres à nous qui sommes aussi et encore des "dévots" du Peuple de Dana ! Et lorsque l'actuel Pape de Rome, revendiquant le titre de 'Pontifex Maximus' de l'antique temple de Jupiter (lv Pater-le Dieu-Père) vint se recueillir à Sainte-Anne-d'Auray, et pour la première fois qu'un pape de Rome mettait les pieds sur le sol breton, c'est à notre Grande Mère la Déesse Dana qu'il rendait hommage, et cela, il ne pouvait pas ne pas le savoir !

Mais, nous aussi, nous avons notre "devoir de mémoire".

Non nos Dieux et nos Déeses ne sont pas morts ! Pas plus d'ailleurs que le Soleil qui remonte dans le ciel à partir du solstice d'hiver ...

Les religions monothéistes, et donc, par leur propre logique, à vocation impérialiste, ont voulu nous faire croire que nos Dieux et Déeses étaient morts ... mais c'est nous les martyrs car ils ont voulu nous tuer au plus profond de notre âme en nous privant de notre droit imprescriptible à la liberté de nos cultes antiques selon la tradition de nos druides.

Nos Déeses et nos Dieux ne sont pas morts, peut-être sont-ils endormis, mais certainement pas morts. C'est donc à nous qu'il incombe précisément de les réveiller en célébrant à nouveau leurs cultes dans nos bosquets ou clairières, dans nos cercles ou nos cromlec'h ... Car nos Dieux ont aussi besoin de nous ! Si nous ne les prions plus, ils n'ont plus personnes dont ils devraient s'occuper, personne pour les prier de maintenir l'équilibre de ce monde qui va à sa perte. C'est comme s'ils avaient sombré dans la léthargie ou étaient entrés en hibernation ... Qu'on se rappelle le sens de nos vieilles légendes avec ces châteaux endormis, ou ces enfermements dans des murs de cristal... Il ne tient qu'à nous de les en sortir en les invoquant. C'est pourquoi nous avons demandé que notre prière dite le "Yeul Goursez Tud Donn" devienne la prière quotidienne de nos fidèles par une triple récitation le matin (par exemple au réveil), dans le temps de midi, puis le soir (par exemple au coucher), récitation en langue bretonne ou en français. Toutefois signalons que la langue bretonne convient mieux étant donné la puissance vibratoire de ses sons bien plus élevée que celle des sons du français. Il est important que chacun de nous s'y mette avec application et persévérance. Ces flashs de prières, peut-être disséminés et sporadiques pour commencer,

constitueront petit à petit des éclairs de lumière de plus en plus significatifs et susceptibles de réveiller nos Déeses et nos Dieux. Si les hommes ont besoin des Dieux, les Dieux aussi ont besoin des hommes !

Outre les divinités de base citées dans le "Yeul Goursez Tud Donn", chaque membre peut éventuellement se choisir une divinité selon ses affinités particulières. Pour cela les mabinogi et les fidèles peuvent consulter leur drev-awenad responsable de clairière, ou consulter divers ouvrages traitant de nos Dieux et Déeses de Celtie, certains bien incomplets mais néanmoins pouvant apporter diverses informations sur les multiples divinités de notre riche mythologie druidique.

Et bon courage à toutes et à tous !

à *wir galon* !

voire R.D.G.: an Habask.

.....

Le "Yeul Goursez Tud Donn" (en français et en breton) peut être commandé à notre siège contre une enveloppe timbrée auto-adressée pour la réponse, plus un autre timbre en participation à nos frais de tirage.

On trouvera des informations sur nos divinités dans des ouvrages savants déjà anciens, mais aussi dans des présentations "grand public" comme (par ordre alphabétique) :

- ARZH BRO NAONED. - Le Panthéon gaulois dans la tradition celtique. Paris, Trédaniel, 1998, 77 p.
- BREKILLEN (Yann). - La Mythologie celtique. Paris, Jean Picolet, 1981, 1987, 378 p.
- DUVAL (Paul-Marie). - Les Dieux de la Gaule. Paris, Petite bibliothèque Payot, 1976, 176 p. (n° 298)
- GREEN (Miranda Jane). - Mythes celtiques. Paris, Le Seuil, 1995, 160 p. (Points Sagasse n° 98)
- MORDREL (Olier). - Les Hommes-Dieux : récits de mythologie celtique. Paris, Copernic, 1979, 304 p.
- PERSIGOUT (Jean-Paul). - Dictionnaire de mythologie celtique : dieux et héros. Monaco, Editions du Rocher, 1985, 216 p. (Gnose) [ouvrage de référence indispensable pour s'y retrouver dans le panthéon celtique ...]
- PREDER HENOAL - Les Dieux des Bretons. Paris, Trédaniel, 1998, 80 p. (Le retour à l'esprit.)
- VRIES (Jean de). - La Religion des Celtes. Paris, Payot, 1977, 276 p. (Payothèque)
- YOUNG (Ella). - Récits de mythologie celtique. Paris, Triade, 1962, Tome I : les Dieux, 144 p. et Tome II : les Héros, 176 p.

### Réaction au dossier d' "Actualité des religions" concernant la religion des Celtes

Copie de la lettre envoyée par notre secrétariat en réaction à l'article de la revue Actualité des religions (groupe "La Vie Catholique") intitulé "La religion des Celtes" pp. 39 à 45 dans le n° 28 de juin 2001 :

Abonné de longue date à l'Actualité des religions, j'en apprécie la liberté de ton et le sérieux des articles. Tel n'est pas le cas, hélas, de la religion du mois traitée dans le numéro de juin, "la religion des Celtes", de M. Thibaud, tant au point de vue de l'histoire des religions que du païen que je suis.

Du point de vue scientifique tout d'abord : il est faux d'attribuer les runes aux Celtes ; leur création, comme leur usage, est propre aux Scandinaves. Les Celtes (en l'occurrence les Irlandais) ont créé les *ogam*, écriture tardive et éphémère décalquée de l'alphabet latin. De même il est faux de dire que les Celtes n'ont jamais construit de lieux de cultes ; les sites archéologiques prouvant le contraire sont nombreux.

On connaît la division du calendrier que présente M. Thibaud en anglais sous le nom d' "Ogham tree alphabet" ; c'est une invention toute récente qui n'a aucune base sérieuse. Le seul calendrier celtique que nous connaissions est le calendrier gaulois de Coligny qui ne compte que douze mois et dont aucun ne porte de nom d'arbre, auxquels tous les deux ans et demi vient s'ajouter un mois intercalaire. Il compte deux saisons (claire et sombre) et non quatre. Quant à dater le chant d'Amorgen de 1268 avant l'ère chrétienne, cela renvoie à une époque où les Celtes n'étaient encore qu'une peuplade indo-européenne, indifférenciée des autres, qui nomadisait dans la future Europe. Les plus anciennes traces archéologiques que l'on trouve des Celtes datent de l'âge de bronze tardif, entre 900 et 700 avant J.C. Les Celtes n'ont atteint l'Irlande que vers le V<sup>e</sup> siècle avant J.C.

Enfin, la "Grande Déesse Lune" et le "Grand Dieu Soleil", les "centaines de dieux et de déesses" qui viennent "parler dans les branches du

<sup>1</sup> d'après le dossier cité, M. Robert-Jacques Thibaud est chargé d'un cours sur la signification des mythologies à l'Université de Nantes, auteur d'un *Dictionnaire de mythologie et de symbolique celtique* (1995) et de *La Symbolique des druides* (1996) publiés à Paris chez Denys, et donné par la revue citée comme "le guide" du dossier (n.d.l.r.).

bosquet sacré", les "énergies naturelles" ou les "torrents énergétiques" dénotent un naturalisme qui n'a jamais existé chez les Celtes. Par contre, on peut s'étonner que M. Thibaud ne dise rien des origines indo-européennes des Celtes, ni de la tripartition fonctionnelle, deux clefs pourtant essentielles pour la compréhension des Celtes et de leur religion

Du point de vue du païen, ce qui est dit du druidisme contemporain est inutilement méchant et infondé. Certes, la difficulté de l'étude, la rareté des sources ouvrent la porte à toutes les dérives, toutes les divagations, dont M. Thibaud n'est pas exempt. Mais cela ne suffit pas à jeter l'opprobre et disqualifier ceux qui, honnêtement, tentent de connaître, de comprendre et vivre cette tradition, cette foi en des Dieux ancestraux. Ce qui est vrai, c'est que nulle part n'a été transmis l'intégralité de la tradition des druides antiques. Mais ceci n'empêche pas qu'il en ait subsisté des bribes pieusement conservées, et qu'il existe encore un "sacerdoce rural" transmis au sein du clan familial, concernant notamment les moments forts de la vie comme le mariage, utilisé concurremment, ou parallèlement, aux services du curé. Ceci n'empêche pas non plus que l'on cherche à compléter ce "sacerdoce rural" par l'étude, sérieuse et honnête des textes, et par le comparatisme religieux. Ce qui est vrai, c'est que les rites observés aujourd'hui ne sont pas ceux d'il y a deux mille ans. Ceci est vrai aussi du christianisme. Ce qui est vrai, c'est que la société celtique telle qu'elle a existé n'est plus. Ceci ne suffit pas à ôter toute légitimité aux druides contemporains : telle est la situation de toutes les survivances indo-européennes. Qui songerait à nier les derniers Mazdéens d'Iran parce que l'empire perse n'existe plus ? Est-ce à dire que, dans la république d'Inde, les brahmanes n'ont plus de raison d'être ? Nier les druides contemporains au motif que la société celtique n'existe plus revient à nier toute légitimité à l'Eglise catholique au motif que l'organisation sociale "oratoires, bellatores laboratores" n'existe plus ...

L'article de M. Thibaud réusait le tour de force de présenter comme vrai ce que le néo-druidisme a de pire, de plus aberrant, tout en niant qu'il puisse exister. Je m'étonne que la rédaction de l'Actualité des religions ait pu faire preuve d'aussi peu de discernement. Mieux aurait valu ne rien dire de la religion des Celtes que d'en dire de telles sottises.

Aurez-vous le courage et l'honnêteté de publier cette lettre ?

Loeiz Le Gloanec,  
secrétaire de la Kredenn:Geltiek;  
Drev-Awenad des lignées claniques d'Armorique

## RENAISSANCE DE LA TRADITION DRUIDIQUE

par Neved

Depuis sa création en 1935, la Kredenn:Geltiek: travaille au renouveau de la Tradition druidique. Malgré le travail déjà accompli, nous savons l'ampleur de la tâche ; nous savons aussi qu'il est indispensable de la mener à bien ; nous savons enfin que cette renaissance ne pourra être que *religieuse*, conforme en cela à ce que la Tradition druidique a toujours été.

Nous n'entendons pas *religion* au sens moderne et finalement chrétien du terme, à savoir un dogme, une morale, un culte, mais au sens étymologique.

*Re-légère*, ce n'est pas, comme on a voulu le faire croire, donner une "relecture" du monde, mais respecter, d'un respect mêlé de crainte, les Dieux ; c'est le contraire de *re-cogère*, "négliger".

Pas plus que nous n'entendons *Tradition* au sens d'inepties pseudo-ésotériques dont l'inconsistance se dissimule derrière une brume salvatrice.

Nous savons qu'une Tradition comporte trois aspects indissolublement liés, et dont l'absence d'*un seul* rend caducs les deux autres : ce sont le *rite*, la *doctrine*, l'*initiation*.

Le *rite*, c'est, avant tout autre chose, la communication de l'humain avec le divin. Les rites de la Kredenn:Geltiek: permettent cela parce que, à la différence des cérémonies néo- ou pseudo-druidiques, ils sont *traditionnels et religieux*.

Ils sont *traditionnels* parce qu'ils plongent leurs racines dans le plus lointain passé indo-européen. Nous dénigrons toute légitimité à ces rites nés de l'imagination de certains qui prétendent accomplir les mêmes rites que ceux célébrés il y a deux mille ans, ou qui ont parfois l'outrecuidance d'affirmer avec l'aplomb de l'évidence qu'ils en ont conservé jusqu'à la langue! Nous, à l'opposé de ceux-là, à l'opposé d'une celtomanie héritée du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'opposé aussi de ces néo-celtiques dont le moindre mal serait leur caractère commercial, nous disons que la Tradition druidique n'a aucun bénéfice à tirer de telles divagations, qu'au contraire elles jettent un discrédit - dont on peut douter de l'innocence - sur tous ceux qui travaillent avec passion, foi et sérieux.

Ils sont *religieux* parce que tout entiers tournés vers la dévotion pour les

Tuatha Dé Danann, leur service, l'offrande faite en leur honneur. Le sacrifice est l'acte sacré le plus important, il est celui qui fonde toute Tradition ; et il n'est que de constater que les groupes néo-druidiques n'ont pas de rites sacrificiels, soit que cette notion leur échappe totalement, soit qu'ils se contentent confusément que cette dimension leur est à jamais inaccessible et interdite, reconnaissant ainsi leur totale absence de fondements.

Le deuxième aspect d'une Tradition, c'est la *doctrine*, qui n'est pas le dogme ; c'est l'enseignement, le sens, tout entier contenu dans ces vecteurs de symboles que sont les rites et les mythes, dont exégèses et gloses ne sont que des paraphrases, au mieux des explications, rendues nécessaires par l'incompréhension croissante dont ils ont été l'objet à mesure de l'obscurcissement de l'esprit humain, à mesure aussi que le christianisme progressait.

L'*initiation*, c'est la conjonction de trois choses : une aptitude personnelle ; un rite propre à transmettre une influence spirituelle permettant l'obtention d'états de conscience de plus en plus subtils ; le rattachement à une telle influence, qui pour nous doit remonter aux druides de l'Antiquité. Ce rattachement, même s'il est fragile, et il ne servirait à rien de le nier, est cependant bien réel au sein de la Kredenn:Geltiek: Il procède du rassemblement de 1717 qu'avait convoqué John Toland, de lignées claniques armoricaines, des lignées irlandaises véhiculées par les druides christianisés. Et à ce propos, nous constatons la totale incompréhension moins que ce ne soit du pur dogmatisme ? - de ces gens qui péremptoirement affirment l'impossibilité d'un tel rattachement sans autre argument que celui, chrétien, selon lequel l'ordination chrétienne oblitére tout initiation antérieure. Or, c'est l'inverse qui est vrai : le christianisme, comme toute religion historiquement datée, ne tire sa légitimité que des filiations qu'il a pu s'agréger, exactement de la même façon qu'il a récupéré les fêtes païennes. Est-ce un hasard si le Pape est le *Pontifex Maximus* du temple de Jupiter ? Si sa légitimité romaine ne venait pas de là, quel profit l'Eglise catholique, apostolique et *romaine* aurait-elle à réutiliser, et surtout à *maintenir*, le degré le plus haut de la religion qu'elle s'est si ardemment acharnée à supplanter, à détruire ?

Oui ! A la fois fragile et multiple, notre rattachement aux druides antiques n'en est pas moins là, obstinément et effrontément présent malgré toutes les dénégations, revivifié par nos rites, béni par nos Dieux. Nous ne prétendons cependant pas être druides de la même façon qu'on l'était dans l'Antiquité ; on ne peut pas faire l'impasse sur mille cinq cents ans de

christianisme triomphant, sinon par malhonnêteté intellectuelle. Mais nous affirmons, par contre, être aussi druides qu'il est possible de l'être aujourd'hui.

Le paganisme celtique que nous ne nous contentons pas de prôner, mais que nous nousiforçons de faire vivre, se veut un juste équilibre entre la réalité du monde moderne tel qu'il se présente à nous, et notre volonté, et notre devoir, de mener notre Tradition à sa plénitude. Equilibre fragile et sans cesse remis en question, mais dont la recherche est inévitable : il serait vain et dangereux de nier le monde dans lequel nous vivons. Mais reconnaissance n'est pas sujétion, et nous combattons inlassablement, avec les armes que nous donne la Tradition druidique, l'idéologie absurde et le fonctionnement pervers.

Aujourd'hui, la Kredenn.Geltiek: forte de sa légitimité, appelle tous ceux, païens convaincus, qui se reconnaissent dans cette Tradition, libérée de toute influence judéo-chrétienne, débarrassée des erreurs du passé, pure, forte, ayant renoué le contact avec ses origines. Elle accueille en son sein les individus ou les groupes déjà constitués qui partagent ces vues, et dont le but premier est d'œuvrer à la renaissance de notre Tradition pour la gloire de nos Dieux. Elle-même y oeuvre depuis 1935, avec ferveur et détermination, n'ayant de cesse d'affirmer sa fière devise :

NETRA NA DEN NE VIRO OQZHOMP  
DA CERZHOOT WAR-OCU AR PAL !



## A-ZIVOUT AR YEZH LIDEL

Ur gudenn hon eus dirazomp-ni, Kelted a-vreman, eo hini yezh hol lidoù. Teir ziskoulmadenn a zo :

- 1. ar galleg. An hini wasan eo. Ne gomz ar yezh-man na d'an dud, na d'an Doueed gelt. Siwazh, re alies e komz d'hor c'habestr.

- 2. an hengeltieg. Ur yezh hengounel eo, hogen ankounaet ivez. Meizet o deus ezhomm ur yezh nevet ar re o deus he dibabet. N'o deus ket meizet traoù bennak avat : ne c'hell ket bezan hengounel ur yezh adsavet. War skouer, n'eo ket gallus an mirukta en un "hengeltieg nevez" ! Moarvat eo ar sanskritieg ur yezh krouet, ha n'he deus morse bet komzet nemet el lidoù. Perak ne c'hellomp ket ober ar memes tra gant an hengeltieg ? Peogwir ez anavezomp nebeut ha fall e yezhadur, hag e zistagadur, hag e c'heriadur. Penaos ne c'hellfemp ket fazian ? An heniwerzhoneg eo ar yezh keltieg he deus ar muian a zilerc'hioù ur yezh hengounel enni ; met marv eo ivez.

- 3. ar brezhoneg. An diskoulmadell wellan eo, pe an hini n'eo ket ken gwaz an eil hag eben. N'eo yezh hengounel ebet, hogen keltiek da vihanan, hag hon hini. E brezhoneg e rank labour an uheldi, rak "pegen arvarus hag amglok bennak e vefe o binvioù labour, e rank an uhelidi ober ganto, evel m'emañt. Anez-se ne c'hellint ket o c'hlokaat'".

An Nezed

(08-1996e.v.)

o°o°o°o°o

## LE ÇITIMITE de la KREDENN ÇELTIEK

Etre druide aujourd'hui ...

par *Nevred*

Etre druide aujourd'hui n'a très certainement que peu de choses à voir avec ce que cela signifiait à Haute Epoque. Mon objectif n'est cependant pas de faire ici une comparaison entre les deux, mais de montrer sur quelles bases on peut, aujourd'hui, être légitimement druide. Il est bon de préciser dès le début, afin d'éviter toute confusion, que cet article ne vaut que pour la Kredenn Geltiek. En effet, bien que la Kredenn partage avec d'autres groupes - au premier rang desquels Oaled Drwized Kornog - une certaine communauté d'histoire et de filiations, une vaste réflexion s'est développée en son sein, portant notamment sur la forme rituelle de la tradition celtique. Cette réflexion, fructueuse, fait que la Kredenn Geltiek se différencie du monde du néo-druidisme plus encore que par le passé.

La légitimité d'une Tradition religieuse s'évalue sur trois points : sa filiation initiatique ; ses rites initiatiques et culturels ; enfin sa doctrine. Mon objectif est de montrer la légitimité de la Kredenn Geltiek dans chacun de ces domaines.

Du fait de la christianisation, la Tradition celtique s'est désinstitutionnalisée. Cela ne signifie cependant pas qu'il y ait eu solution de continuité dans la transmission initiatique. Mais c'est ce qui explique que l'on ait tant de mal à établir scientifiquement, c'est-à-dire selon la méthode historique, fondée avant tout sur l'écrit, un rattachement aux druides antiques. Cette désinstitutionnalisation explique aussi la multiplicité des lignées et l'éparpillement des groupes.

Les filiations initiatiques dont la Kredenn est dépositaire sont le reflet de cette histoire tourmentée ; elles ont traversé les siècles en connaissant des fortunes diverses, mais toutes, à divers titres et à des degrés différents, remontent aux druides de l'Antiquité.

Je ne ferai que citer les deux premières, qui sont celles remontant à John >>>

Toland et à lolo Morgannwg. Le lecteur pourra se référer au livre de Michel Raoult, *Les druides*<sup>1</sup>. Qu'il suffise de dire que la lignée de Morgannwg seule est insuffisante, car elle ne se situe pas dans un cadre sacerdotal. La lignée de Toland est plus intéressante en ce qu'elle procède du rassemblement de ce qu'on savait exister de clairières druidiques dans les pays celtiques : des délégations venant d'Ecosse, d'Irlande, de Galles, d'Angleterre et de Bretagne armoricaine sont venues à l'appel de Toland. Il subsistait donc des lieux où une transmission clandestine et plus ou moins partielle de la Tradition druidique était assurée, et les filiations particulières de chacun de ces lieux ont été cristallisées au sein du Druid Order, résultant de ce rassemblement.

Le troisième type de lignées auquel se rattache la Kredenn Geltiek est celui dit "acroamatique", qu'on appelle aussi "clanique", Michel Raoult<sup>2</sup> en décrit le mode de transmission et les récentes mutations qu'elles ont connues. Ces lignées ont abouti à un "sacerdoce paysan" qui n'a pas obligatoirement conscience de son origine, qui est parfois une sorte de doubleur familiale aux cérémonies chrétiennes. Les lignées de ce type dont la Kredenn est dépositaire sont celles du druide Vissurix (G. Berthou-Kenverzhioù) et de Goff ar Steredennoù, Kendalc'her d'Oaled Drwized Kornog, du clan ar Gow. Ces lignées sont fondamentales sur un plan religieux, car elles plongent leurs racines au cœur de nos origines aussi sûrement que nos ancêtres ou nos langues.

Le dernier type, le plus décrit aussi, est celui des filiations qui ont été véhiculées au niveau épiscopal dans le christianisme. Les premiers évêques irlandais ont été choisis par Patrick dans la classe druidique ; ces premiers évêques, en transmettant la "plénitude du sacerdoce" à leurs successeurs, ont transmis la filiation druidique qu'ils avaient. Pour autant que l'on se place sur un plan traditionnel, cela est une nécessité. En effet, dire que le sacerdoce chrétien rend caduque toute initiation est aberrant. Dans la notion traditionnelle du sacerdoce, il y a nécessité de se conformer à l'Ordre universel ; c'est parce que le rite accompli par exemple par un brahmane est conforme au moins à un aspect de cet ordre universel, au Rta, qu'il est efficace ; c'est la correspondance entre le sacrifice de soma qu'il offre avec le sacrifice primordial de soma accompli par les Déva qui donne au premier son sens et lui confère sa portée. Les religions révélées, du fait même qu'elles sont révélées, historiquement datables, au fondateur identifiable, sont par essence hétérodoxes, c'est-à-dire non conformes à l'Ordre universel. Et elles ne peuvent devenir orthodoxes, >>>

<sup>1</sup> Michel RAOULT. *Les Druides* : les sociétés initiatiques celtiques contemporaines. Monaco : Editions du Rocher, (4<sup>e</sup> édition) 1997. Voir les renvois à 'Kredenn Geltiek', p. 467, et à 'Toland', p. 487.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 336.

conformes à l'Ordre universel, qu'en récupérant des filiations antérieures elles-mêmes traditionnelles. Ainsi ont fait le bouddhisme ou l'islam, ainsi a fait le christianisme. Sans cela, elles ne sont au mieux que la commémoration de l'expérience de leurs fondateurs, ce qui est le cas du protestantisme.

La démarche inverse est possible : de même que le christianisme en Irlande a fondé sa légitimité en s'agrégeant les filiations druidiques, de même les dépositaires de ces filiations peuvent leur redonner leur sens originel.

Ces divers rattachements de la Kredenn Geltiek sont certes discutables au plan de la science historique moderne ; ils ne sont cependant pas hypothétiques pour autant. Il est en outre évident que quiconque adopte le point de vue d'une religion révélée ne peut recevoir de tels arguments. Par contre, celui qui se place au plan traditionnel en verra le bien-fondé.

En ce qui concerne les rites, la situation actuelle de la Tradition celtique est évidente : c'est un état non pas de délabrement, mais de ruines à peine fumantes. Au passage c'est la raison pour laquelle je considère les filiations claniques et, disons "celto-chrétiennes" comme les plus importantes et les plus fiables : les premières parce qu'elles ont été transmises dans un cadre de "sacerdoce de campagne" (*païen* au sens étymologique) qui, malgré son allure magique, malgré les dénaturations qu'il a subies, reste sacerdotal ; les secondes parce que le cadre sacerdotal dans lequel elles ont été transmises ne souffre pas la controverse ; elles sont même, comme je l'ai dit plus haut, fondatrices de ce sacerdoce.

De ces ruines, nous devons bien sûr extraire tout ce qui est réutilisable ; mais ceci n'est pas suffisant, nous devons étudier attentivement les anciens textes, du Moyen Age irlandais ou de l'Antiquité latine et grecque, profiter des recherches de l'archéologie, mais en nous gardant de tomber dans la reconstitution, qui serait nécessairement lacunaire, approximative, vide de sens et finalement parodique. Notre guide en la matière doit être le sens, éventuellement le bon sens, toujours la doctrine. Je reviendrai sur ce point plus tard.

Certains pourront regretter que la seule chose qui soit absolument certaine en ce domaine, c'est que personne ne pourra jamais faire revivre les rites druidiques tels qu'ils furent célébrés. Certains même, à la courte vue, y verront l'impossibilité d'un druidisme légitime. Mais ces gens oublient que la forme rituelle d'une Tradition, quelle qu'elle soit, n'est qu'un aspect extérieur de cette Tradition, et qu'elle est par là même soumise à l'impermanence, au changement. Ce qui ne change pas, c'est le sens du rite, son versant intérieur, ésotérique, le rite est une expression de la doctrine qui, elle, relève du permanent. Je prendrai l'exemple de >>

l'hindouisme : ses rites actuels n'ont que peu à voir avec ceux qu'accomplissent les Aryens. Pourtant, il paraît difficile d'en dénier la légitimité. La différence est que l'hindouisme moderne est le fruit d'une longue et lente évolution, alors que nous sommes confrontés à une coupure partielle, à la nécessité d'une évolution brutale.

Ces différentes choses ne doivent pas laisser accroire que l'on puisse faire n'importe quoi dans le domaine rituel : nous devons pouvoir répondre à des critères clairement définis et ne laissant aucune ambiguïté quant à la légitimité de nos rites. Il faut néanmoins reconnaître que cette question est délicate à aborder, car la Kredenn Geltiek a toujours sinon gardé le secret sur ses rites, du moins s'est toujours montrée discrète sur ce sujet. Mais, s'il est impossible d'entrer dans le détail, nous pouvons en examiner le principe général. Les critères destinés à évaluer les rites sont ceux-ci : leur caractère *traditionnel* ; leur caractère *sacerdotal*. Il va sans dire que ces deux choses sont deux aspects d'une même notion. Ou plutôt, le caractère sacerdotal d'un objet, quel qu'il soit, implique qu'il soit traditionnel ; l'inverse n'est pas nécessairement vrai : une Tradition est par définition plus large que le seul sacerdoce, quoique ce versant soit, lui, primordial au sens étymologique. Par exemple, les initiations artisanales, bien que traditionnelles, ne sont pas sacerdotales. Par contre, en ce qui concerne les rites druidiques, de première fonction, leur caractère sacerdotal implique leur caractère traditionnel.

Ces considérations excluent que l'on puisse adopter des rites franc-maçons au sein du druidisme contemporain : bien qu'ils soient tout à fait traditionnels, ils ne peuvent prétendre apporter des bénéfices spécifiques à la première fonction.

Elles excluent aussi que les rites puissent être tout personnels. Ceci ne signifie pas que l'on ne puisse leur associer le nom d'un ou de quelques uns ; étant donné la nécessité que nous avons de rétablir le rituel, c'est une chose naturelle et évidente. Ce dont il est question, c'est de ces rites qui ne sont redevables qu'à l'imagination de leurs auteurs, ou du moins à leur approche, à leur perception, à leur compréhension du sacré, l'absence de fondement autre qu'individuel suffit à ôter toute prétention à ces rites. Le seul effet réel qu'ils puissent avoir est de renforcer l'individu dont ils sont issus, dont ils sont le miroir, dans son propre narcissisme, dans son illusion que son individualité est éternelle. A l'inverse, le rôle des personnes auxquelles on peut associer la rédaction des rites doit être limité à la seule rédaction, c'est-à-dire à la mise en forme d'éléments tous préexistants.

Une autre approche que l'on rencontre est celle-ci : le druide, étant dépositaire de filiations sacerdotales, confère nécessairement une portée >>



sacerdotale à chacun de ses actes. Une telle position, outre qu'elle ouvre grand la porte à toutes sortes de débordements et d'errements, outre aussi qu'elle ajoute à l'illusion de soi l'illusion d'être au-delà de la forme et de la limite, oblitère le rite en lui-même, en oblitère la nécessité. Et l'on en arrive à cette proposition aberrante : mon acte rituel n'a pas lieu d'être, donc il est sacerdotal.

Les rites que la Kredenn Geltiek a adoptés trouvent leurs origines dans le passé indo-européen. Le travail de rédaction a surtout consisté en la conformation du formulaire et de certains gestes à la Tradition celtique. C'est en ce sens que nous pouvons affirmer qu'ils sont traditionnels : ils représentent une évolution possible de la Tradition indo-européenne originelle suivant son versant celtique. Il y a même fort à parier qu'ils sont au moins aussi proches de cette Tradition originelle que ne l'étaient les rites accomplis par les druides d'il y a deux mille ans.

Il est bien entendu que l'on peut remettre en cause cette "évolution possible". Mais ce travail n'a pas été accompli sans des règles clairement établies. La plus importante a été la constante référence à la Tradition celtique telle que nous pouvons actuellement la connaître, et la perpétuelle recherche du sens, en sorte d'établir une cohérence dans ces éléments épars.

Deux arguments plaident en faveur de cette reconstruction :

- d'abord, l'impossibilité d'accomplir sans ce travail des rites qui répondent pleinement aux deux critères définis plus haut et, partant, l'absolue nécessité de le réaliser. En outre, reconnaître l'impermanence de la forme rituelle autorise la possibilité de ce travail. Cette impermanence peut être telle que les spécialistes du christianisme, qui, lui, n'a pas connu de discontinuité, en sont réduits aux conjectures sur ce que pouvait être le christianisme primitif ...

- ensuite, la comparaison avec le rituel àryen autorise un tel travail. Le rituel àryen n'a jamais été standardisé ; la standardisation est d'ailleurs une idée toute moderne. Que ce soit dans le domaine iranien ou dans le domaine indien, et ce dès l'époque védique, il y avait un fourmillement d'écoles, et de "religions" différentes<sup>3</sup>, quelquefois liées au nom d'un fondateur, qui accomplissaient les rites avec parfois des différences importantes, tant au niveau du geste rituel que du formulaire. Mais toujours, et de quelque importance que ces variantes puissent être, les structures restent identiques. C'est surtout cette structure, d'où se dégagent les règles concernant les actes rituels, qui donne au rite son

<sup>3</sup> voir par exemple G. WIDENGRÉN, *Les Religions de l'Iran ancien*, et J. GONDA, *Les Religions de l'Inde*, t. 1.

sens, sa portée, et finalement sa légitimité. C'est à partir de ces structures que la Kredenn Geltiek a élaboré ses rites. En ce sens, on peut la considérer comme une "école" au sein du druidisme, comme il y avait des écoles" au sein du védisme. Hélas, jusqu'à présent, c'est la seule.

La doctrine comporte deux aspects : l'un extérieur, sa forme, l'autre intérieur, son sens. Ceci correspond à l'exotérisme et à l'esotérisme, et aussi, quoiqu'un peu différemment, à la théologie et à la métaphysique. Comme pour le rite, la forme est soumise au changement, alors que sa signification, concernant les choses universelles, est immuable. Ce que dit une Tradition ne change pas. Par contre, la façon de le dire change, de manière à rester adaptée aux conditions du temps où se situe cette expression particulière.

Par exemple, la société, j'entends la forme sociale, est un champ d'application possible, mais non le seul, de la doctrine : la société tripartite est une expression particulière de la doctrine d'abord métaphysique de la tripartition. Il est évident que cette expression sociale n'est pas adaptée à l'époque que nous vivons. Ceci ne veut d'ailleurs pas dire qu'elle ait perdu toute raison d'être. Cela ne signifie pas non plus que sa correspondance à l'échelle universelle, la doctrine métaphysique de la tripartition, en soit affectée pour autant, ni, comme on l'entend parfois dire, que le druide ait perdu sa légitimité en même temps que la société celtique a disparu. On peut en tirer deux conséquences : premièrement que la société dans laquelle nous vivons n'est pas traditionnelle, ou du moins qu'elle n'est pas conforme à l'idéologie tripartite, ce qui n'est pas une nouvelle, et, deuxièmement, que le druide ne joue pas le même rôle dans cette société qu'il jouait dans la société celtique, que son rôle social s'est réduit comme une peau de chagrin, ce à quoi on pouvait s'attendre vu la première conséquence que j'ai tirée. Il faut donc que les druides contemporains trouvent un autre support pour exprimer cette doctrine fondamentale de la tripartition, ou du moins mettent l'accent sur un autre aspect de cette doctrine (théologique, individuel ...) sans pour autant perdre de vue l'importance de son application au champ du social.

Je prendrai un autre exemple pour illustrer l'impermanence de la forme d'une tradition. Une fois de plus, il s'agira de l'Inde, nous pouvons, notamment par l'étude philologique, retracer l'histoire de la littérature indienne. L'apparition de textes dont on peut situer l'origine dans le temps n'implique pas que la doctrine elle-même, malgré les influences dravidiennes qu'elle a subies<sup>4</sup> ait changé. Ici encore, il s'agit d'une adaptation de l'expression de la doctrine aux conditions du temps. Ce ne sont plus les conditions sociales qui entrent ici en compte, mais mentales.

<sup>4</sup> voir, à ce sujet, Alain DANIELOU, *Destin du monde d'après la tradition shivaïte*, Paris : Albin Michel, 1982 (Espaces libres.).

que la vérité recherchée est d'ordre théologique, métaphysique, et non pas historique. Le point de vue adopté est différent.

L'expression de la doctrine, de mythique et rituelle, est devenue plus "rationnelle", à la fois plus directement métaphysique (avec le *Védānta*) et plus philosophique.

L'autre source à laquelle je pense est d'un tout autre type : il s'agit de ceux ayant écrit sur la Tradition en elle-même, le *Sarātana Dharmā*, la *philosophia perennis*, et en premier lieu Guénon, quelques reproches que l'on puisse faire à son oeuvre.

Maintenant, quel doit être notre guide en matière doctrinale ? *Grosso modo*, nous disposons de deux sources : ce sont d'une part le *Barddas*, d'autre part les textes irlandais. On sait que le *Barddas* ne constitue pas une source fiable. Sans écarter d'office la possibilité que Iolo Morganwg ait puisé dans des sources à lui antérieures, les influences chrétiennes sont trop prégnantes, trop profondes, la dénaturation de ces sources trop grande, pour que l'on puisse s'appuyer sur le *Barddas*.

Les textes irlandais présentent d'autres difficultés, la première étant linguistique. Mais, bien qu'une traduction soit toujours un appauvrissement du texte - *traduttore, traditore* - nous disposons de traductions sur lesquelles nous pouvons travailler. L'autre difficulté est que ces textes sont avant tout mythiques ; ceci implique que nous devons faire oeuvre exégétique.

Cette exégèse doit utiliser les différentes recherches de l'histoire des religions. Je pense notamment, bien sûr, aux travaux de F. Le Roux et Ch.-J. Guyonvarc'h. Mais, au lieu de rechercher une vérité historique, nous devons rechercher une vérité théologique, l'une n'étant d'ailleurs pas exclusive de l'autre.

Toutefois, et malgré tous les trésors spirituels que nous pouvons retirer de ces textes, deux choses me font dire que nous devons recourir à d'autres sources encore : premièrement, le fait que nous ne pourrions pas rétablir un corpus doctrinal complet en n'utilisant qu'eux, et ceci est dû pour partie aux expurgations qu'ils ont subies ; d'autre part, la forme mythique elle-même se prête à plusieurs niveaux d'interprétation - et c'est sa force que d'être a-dogmatique - ; ce faisant, elle ne garantit pas l'orthodoxie de l'interprétation.

L'utilisation des sources indo-européennes en la matière est d'une grande importance. Elle permet de mettre à jour des structures, des schèmes. Je pense en priorité à la comparaison indienne, car nulle ailleurs, dans tout le domaine indo-européen, la Tradition n'a été aussi bien préservée. Mais, dans cette Tradition indienne, ce qui doit nous intéresser au premier chef en sont les états les plus anciens, les plus proches du tronc original indo-européen. En outre, on considère généralement que les traditions celtique et védique sont celles qui sont restées les plus fidèles à leur origine commune. Ceci est encore un argument pour persister dans cette voie. Mais gardons présent à l'esprit

>>

Toute cette démarche se situe dans la dialectique entre savoir et recherche car, bien sûr, nous ne partons pas de rien. Mais, comme encore pour le rite, l'héritage dont nous sommes les légataires est largement insuffisant en soi. En outre, depuis sa création, la Kredenn Geltaiek a accompli beaucoup de travail. Les noms de Morvan Marchal, d'Arzel Even, de Vissurix ont fait date.

Ces différentes sources se complétant et se contrôlant mutuellement garantissent à la Kredenn Geltaiek l'orthodoxie de sa doctrine. Il s'agit, précisons-le, d'une expression particulière de la Tradition celtique : la Tradition des Tud Donn, laquelle se situe dans le cadre plus large de la Tradition celtique qui - mais est-il besoin de le dire ? - n'a jamais existé en tant que telle : la Tradition celtique est une pure vue de l'esprit, un objet intellectuel pratique posé par l'histoire des religions pour saisir des choses aussi fugaces que ce que nous pouvons comprendre des récits irlandais, des druides gaulois, des sources écossaises ou galloises ... leur donner une cohérence. La Tradition Celtique, c'est une Tradition idéale reconstituée et lacunaire. Ceci ne lui ôte toutefois rien de sa réalité.

Au moment de conclure, il est peut-être bon d'insister sur ce point : la Kredenn Geltaiek n'est pas partie de rien, que ce soit au niveau des filiations, des rites ou de la doctrine. Son héritage est avant tout clanique. Tout son travail - et tout son mérite - a été de reconnaître l'insuffisance en soi de cet héritage et de chercher à le compléter. C'est ce qui nous fonde à dire que nous, Tud Donn, à la différence du néo-druidisme, ne cherchons pas à faire revivre une tradition morte, mais que nous oeuvrons à revivifier une Tradition certes moribonde, mais dont le fil ne s'est pas cassé : sous les cendres, le feu couvait, et n'attendait que d'être avivé.

L'expression que les Tud Donn donnent aujourd'hui de la tradition celtique est une expression à la fois conforme à ses origines, conforme à la réalité universelle, et adaptée au monde moderne tel qu'il se présente à nous.

## Tribune Libre

Nos membres publient :

LE MONDE BLANC DES CELTES :

voyages dans l'au-delà

Keraled est un druidisant d'âge canonique que rien ne prédisposait apparemment à se joindre à nous, si ce n'est une succession de voyages, non provoqués, de l'autre côté du miroir.

Ces voyages l'amènèrent à constater que les Grands Êtres de la Tradition des Druides, ceux-là même précisément qui sont dans le Monde Blanc des Celtes, s'intéressaient toujours aux descendants des anciens Bretons auxquels la connaissance de leur antique Tradition n'a pourtant pas vraiment été dispensée dès leur enfance, étant donné l'ambiance éducative contemporaine ...

Il ne s'agit pas ici d'un roman, mais d'un témoignage vécu, narré en toute simplicité, tel quel, sans fioritures ...

Tous les personnages cités sont réels. Pour ceux qui l'ont connu, notre ancien et trépassé Ri Drevon Gudaer, Newen Lewarc'h de son nom de chef-druide de notre Kredenn:Geltiek: apparaît ici sous son prénom Raffig, et d'ailleurs fort bien croqué par l'auteur.

Notre frère Keraled est aussi l'auteur d'un recueil de poèmes qui complète agréablement son "Monde Blanc des Celtes", recueil paru sous le titre de Paroles de druide, aux éditions Marc-Aurèle à St-Malo.

οοοοοοοο

KERALED. - *Le Monde blanc des Celtes* : voyages dans l'au-delà. - 50530 Montviron, Hélios, 2001, 128 p. (89 F - 13,57 €)  
DE KERALET ( Mikael). - *Paroles de Druides* : Poésies Celtes. - 35350 La Gouesnière, Editions Marc-Aurèle, 1997, 143 p. (80 F)

MISE à JOUR de l'incontournable L.E.S. DRUIDES de Michel Raoult

RAOULT (Michel). - Les Druides : les sociétés initiatiques celtiques contemporaines. - Monaco : Editions du Rocher, 1997, 4<sup>e</sup> édition, 499 p. - (Brochéliande.) ISBN 2-268-02336-2. [149 F] : nouvelle jaquette, nouvelles photos, nouveaux diagrammes de lignées, nouveaux index, nouvelles tables ... et 154 p. de plus que la 1<sup>re</sup> édition de 1985 ...  
Ne plus se référer aux éditions antérieures !

MISES À JOUR en décembre 2001 e.v. au temps de *Newez Heol*

Page de couverture : photo : cérémonie de la Gorsedd des druides de Bretagne sur la crête de St-Gildas en Carnoët (22), le 14 août 1911. Le druide au bouquet de gui est le Grand-druide Yves Berthou, dit *Kaledvoulc'h*.

Ajouter dans le sous-titre l'adjectif "celtiques" bien prévu sur la maquette, mais omis à la composition finale !

p. 19 : à 7 lignes du bas, lire : *Gorsedd Beirdd Ynys Prydain* ... ;

p. 37 : ligne 16, modifier la phrase commençant par "Voilà ... ainsi : "Voilà par quel stratagème douteux, Patrick détourna le druide-fille Fiacc de son ministère druidique pour en faire le premier évêque irlandais."

p. 56 : 1<sup>re</sup> ligne, remplacer les 3 premières lignes par "-dait indirectement de la première puisque, selon le témoignage des responsables actuels du groupe, Henry Hurle était lui-même un ancien membre du Druid Order."

pp. 58, 65, 94, 96 : les "Glamorgan" sont à remplacer par "Glamorgan" ;

p. 106 : 5 lignes à partir du bas, lire : - Francis Evgen ;

p. 115 : avant dernier §, remplacer "..., il est ..." par "..., il était ..." et "...vont" par "...allaient" ;

p. 116 : au 2<sup>e</sup> § remplacer "compte" par "comptait", supprimer "..., et il y a encore...", "actuels", remplacer "est" par "était, et "sont" par "étaient" ;

p. 129 : à la 1<sup>re</sup> ligne du 3<sup>e</sup> §, après "ne se réunissait" ajouter "alors"  
p. 197 : à 9 lignes du bas, ajouter un "s" à Cornouailles" car on met un 's' pour la Cornouailles britannique ;

p. 237 : ligne 20, remplacer "désigner" par "signifier" ;

p. 258 & 313 : remplacer le contact par : Per-Vari KERLOCH, 38 hent Kerlagatu, 29000 QUIMPER ;

p. 297 : au point 23, remplacer le "et" par "ou" ;

p. 298 : au point 4, remplacer le segment après "...Hurle" par "qui avait été membre du D.O."

p. 308 : remplacer les 5 lignes d'observations par : "Ce groupe est donc, depuis 1995, le premier groupe druidique en France à être intégré à la Grande Loge Internationale du Druidisme qui est l'organisme confédérateur de la lignée de tradition druidique mutualiste de Henry Hurle, la plus répandue dans le monde. (voir aussi pp. 90, 304-7, 343 ...)"

p. 332 : ce groupe a fait savoir qu'il ne souhaitait pas être mentionné ;

p. 333 : en 2, adresse périmée ;

p. 380 : (observations à reformuler) ;

p. 457 à 488 : suite à un dépassement de page au montage, les références indiquées dans les index de ces pages, mais seulement pour les références comprises entre 347 et 374, doivent être augmentées d'une unité. Ainsi à la page 460, on a : Chêne : Le Grand ... - Collège Druidique [G.C.-C.D.], Gaules, 347-8, donc à remplacer (+1) par 348-9. Et à la page 488, on a : Westfield (USA), 374, donc à remplacer (+1) par 375 ... et ainsi de suite ...  
p. 476 : la ligne des "Glamorgan" est à supprimer et "58, 65, 94, 96" à ajouter en p. 479 à "Glamorgan".

p. 479 : à Gibson, Edmond, ajouter la référence de page : 45,

Depuis la présente publication en janvier 1997 de cette 4<sup>e</sup> édition, nous avons déjà eu connaissance de l'existence d'autres groupes d'inspiration druidique, ainsi par exemple :

1- un groupe de druides Galiciens, à Santiago (St-Jacques-de-Compostelle) en Galice (Galice d'Espagne),

2- l'Association d'Etudes Celtiques et Druidiques, à 22440 Tremuson (Bretagne), déclarée en 1996,

3- Comsedon Druidia Litaus (Collège Druidique Armoricaïn), à 44640 Rouans (Bretagne), 1996,

4- The Order of the White Oak (L'Ordre du Chêne Blanc), aux Etats-Unis, fondé en 1996,

KAD : NEMETON Cahier de sapience druidique

- 5- **The Berengaria Order of Druids**, archdruid Sarah Rooke, Southsea, G-B, 1999,
- 6- **Ordem Hieratica de Avalon (Ordre Hiératique d'Avalon)**, 4775 Nine, Portugal, 1999.
- 7- **Clairière de l'Ambre** (issue de l'ex-Eglise Druidique des Gaules/FDG) 95000 Cergy, France, 1999,
- 8- **The Cotswold Order of Druids** c/o Mrs Veronica HAMMOND, Chief Druid : CHELTENHAM, GB., an 2000,
- 9- **Gorsedd Ordo Corvux-Midian Society**, à Brasilia, Brésil, de tradition clanique irlandaise, depuis 1942,
- 10- **The British Order of Free Druids**, dans le Yorkshire, G-B ; depuis 1995,
- 11- **l'Assemblée Universelle des Druides d'Arduina** (A.U.D.A.), en Belgique, depuis 1998,
- 12- **Nemeton Koat Iugernus** (Aire sacrée de la forêt lumineuse) de Brocéliande, dirigé par le penn-kelennner Dourdan(Christian Boulay), issu du GCCFCB de Jean Thos/Yann Sukellos,

---

KAD - NEMETON Fondés par Neven Lewarch (Raffig TULLOU) et Maen Nevez (Morvan MARCHAL) propriété de la KREDENN:GELTIEK : - Goursez:Tud:Donn : - Henvreudeuriezh:Tud:an:Derv : - Tradition Celta - Assemblée des Tud Donn - Antique Fraternité des Gens du Chêne, de temps immémorial, ranimée en 1935, officialisée en préfectures de Nantes (1981), Quimper (1991) et Morlaix (1995).

**Directeur de la publication : Michel RAOULT, "La Pommeraie-Avalon"**

29252 PLOUEZOC'H Courriel : <druidtraditionk@webmails.com>

Rédacteur : Loëiz LE GLOANEC.

**Abonnements : 4 numéros : 100 F / 15 € ; abonnement de soutien à partir de 20 € ; vente au numéro : 4 €.** Numéros anciens ou photocopies sur demande. Règlement par chèque à l'ordre de KREDENN GELTIEK. ISSN : 0758 - 0169. n° 4 (dans la nouvelle série)

**DEPOT LEGAL : décembre 2001.** Imprimerie spéciale KAD.

Tous les articles publiés le sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction de texte ou d'iconographie, même partielle, suppose un accord écrit des ayants droits. Commission paritaire n° 73079. I.N.P.I. n° 4687. Le titre de cette publication ainsi que les dessins et logos sont déposés **INPI n° 1653617**, Kredenn:Geltiek., K.G., Goursez:Tud: Donn., G.T.D., Henvreudeuriezh Tud an Derv, H.T.D: déposés **I.N.P.I. n° 96615453** et aux "marques" comme propriété de l'association Kredenn:Geltiek. Toute autre association portant ces marques serait illégale.